

Un bond en avant pour l'industrie française

Melina Monjour

Deux nouveaux parcs d'éoliennes (Le Tréport et Yeu-Noirmoutier) en mer ont été attribués par l'État. La région des Pays de la Loire conforte sa position industrielle dans ce secteur prometteur.

Nouvelle ministre de l'Écologie, Ségolène Royal souhaite « faire de la France le chef de file en Europe dans le domaine des énergies marines renouvelables ». Cet objectif a été rappelé mi-mai quand fut annoncé que le consortium mené par GDF-Suez (47 %), avec EDP Renewable (groupe portugais) et Neoen Marine (société française), avait été retenu pour les zones du Tréport (Haute-Normandie) pour 500 MW et des îles de Noirmoutier et Yeu (Pays de la Loire) également pour 500 MW. Areva va fournir 124 éoliennes de 8 MW, les plus puissantes au monde actuellement.

D'ores et déjà, la France a lancé la construction de quatre parcs qui représentent 2 000 MW situés sur la façade atlantique au large de Saint-Nazaire (EDF Dong avec Alstom et Nass&Wind) et à Courseulles-sur-Mer et Fécamp (EDF Dong avec Alstom et WPD), baie de Saint-Brieuc (Ailes Marines SAS). Globalement, ce sont près de 10 000 emplois directs et indirects qui devraient être créés par la filière de l'éolien en mer, pour un investissement d'environ 3,5 milliards d'euros. Le Grenelle de l'environnement avait fixé pour les énergies marines renouvelables (EMR) un objectif de 6 000 MW en 2020, soit une production de 18 Wh, l'équivalent de la consommation domestique de 8 millions de Français.

Une aubaine pour les pays de la Loire

Président de la Région des Pays de la Loire, Jacques Auxiette a salué cette décision en soulignant que la Région avait su adapter un savoir-faire historique (métallurgie, chantiers navals) aux EMR pour devenir « le premier pôle industriel français ».

En seulement trois ans, l'éolien *offshore* est devenu une solide réalité industrielle dans le bassin ligérien. La création de cet environnement propice est le fruit d'un engagement massif de l'État, mais aussi des acteurs locaux : 180 millions d'euros

d'investissements d'ici 2020 pour la Région et 150 millions pour l'État. Pour Emmanuelle Bouchaud, vice-présidente du Conseil régional, la transition énergétique représente une « véritable opportunité pour créer de la richesse sur le territoire ».

Sur la rive nord de la Loire, Alstom est en train de bâtir deux usines où seront assemblées en série les nacelles *Haliade 150*, qui viennent d'être vendues aux États-Unis. La future usine Alstom de 21 000 m², opérationnelle début 2015, emploiera 500 salariés à terme et devrait produire une tête d'éolienne tous les deux jours. Elle aura la charge de produire les 80 éoliennes prévues pour le parc de Guérande (480 MW), troisième champ remporté en collaboration avec EDF Énergies Nouvelles lors du premier appel d'offres lancé au printemps 2013.

À proximité, le chantier naval STX France achève de monter sa première sous-station électrique *offshore*. Cette structure va être livrée à l'industriel danois Dong qui l'installera sur un parc de 35 éoliennes au large des côtes anglaises, près de Hull. STX France prévoit de réaliser entre un quart et un tiers de son chiffre d'affaire dans la filière EMR durant les cinq années à venir.

L'objectif est de créer un pôle de compétences « made in France » sur les EMR où les chercheurs pourront maximiser leurs efforts. En 2016, un centre d'ingénierie va ouvrir ses portes à Bouguenais, près de Nantes, et travaillera sur les éoliennes posées et flottantes ainsi que les hydroliennes, en partenariat avec le futur Technocampus Océan.

Sachant qu'environ 60 % de la valeur des machines d'une éolienne *offshore* est sous traitée, 4 000 emplois directs et indirects sont envisageables. Le cluster (collectif d'entreprises) *Neopolia* s'est donné pour mission de faire valoir les compétences des PME locales qui, selon le délégué général Gwenaël Maubert, pourront ainsi atteindre plus facilement le marché des EMR, grâce à un système « en cascade ». Une centaine de PME sont ainsi déjà engagées sur l'éolien *offshore*. ■